

Par la présente déclaration, la liste intersyndicale réaffirme son opposition résolue aux réformes du lycée professionnel, du lycée général et technologique, ainsi que du baccalauréat. Ces réformes ont eu pour objectif de réduire les dotations horaires des établissements, déjà insuffisantes auparavant pour faire fonctionner correctement notre lycée, qui se caractérise par un fort taux d'élèves venus de milieux défavorisés (73% pour le LGT et la SEP) et un fort taux d'élèves issus de collèges classés REP ou REP+ (80%). Les politiques d'austérité affectant le lycée Léonard de Vinci, qui d'année en année ne cessent de se renforcer, nous contraignent à arbitrer entre deux options, aussi mauvaises l'une que l'autre :

- La première consisterait à épuiser les heures de marges pour ouvrir des groupes de spécialité à effectifs réduits, en voie générale comme technologique, entravant toute possibilité de dédoubler des heures de tronc commun ou de proposer de l'accompagnement personnalisé aux élèves. En résulterait de fortes dégradations de condition de travail des enseignants et d'études des élèves.

- La seconde consisterait à accroître le nombre de dédoublements des classes de tronc commun, mais cela signifierait fermer des groupes de spécialités, c'est-à-dire réduire l'offre proposée aux élèves – et, partant, intensifier un évitement scolaire déjà lourdement handicapant (ce que nous prouve la déperdition d'élèves due à l'interdiction qui nous est faite d'ouvrir la spécialité HLP). A terme, la baisse d'effectifs conduirait l'établissement à perdre encore un peu plus d'heures, ce qui supposerait de nouveaux renoncements inacceptables.

Les heures de compensation dévolues aux petites structures comme la nôtre sont nettement insuffisantes. Il va de soi que la dégradation des conditions d'études des élèves accentue les effets de réputation et l'évitement scolaire dont souffre le lycée Léonard de Vinci.

La liste intersyndicale, attachée au service public d'éducation, refuse ces choix qu'induit la baisse de dotation. Nous estimons que ce n'est pas au prix de baisses de moyens que nous parviendrons à effectuer correctement notre travail, qui consiste à œuvrer à l'émancipation individuelle et collective de nos élèves. Nous demandons par conséquent un surcroît de dotation d'au moins cinquante-sept heures pour assurer le bon fonctionnement de ce lycée qui mérite mieux que le mépris des autorités rectoriales.